

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026 à 20 h

Finances, Commande publique, Affaires juridiques et Citoyenneté

Services Techniques

04. Concours des Maisons Fleuries et Jardins potagers Commune déléguée de VIRE pour l'année 2026

Sébastien LEBRUN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite aux opérations de classement des 14 candidats effectuées par le jury du concours des jardins potagers, édition 2026, le lundi 29 juin, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **680€ TTC** prévus au budget répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **180€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « jardin pour le besoin personnel et familial » à raison de 3 participants en fonction du classement ci-après.

	1 ^{ère} CATEGORIE-JARDIN POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (3 participants)	
1	LEBRETON Claude 2, Impasse des Gêraniums	65,00 €
2	HEUDE Bernard 89 Impasse Evelyne Burgot	60,00 €
3	FOUCHER Henri "299 Chemin de La Martinière "	55,00 €
TOTAL		180,00 €

- 2) Une enveloppe de **500€00** à la 2nd catégorie « jardinier amateur cultivant lui-même son jardin potager dans un ensemble collectif pour le besoin personnel et familial » à raison de 11 participants en fonction du classement ci-après.

	2 ^{ème} CATEGORIE-JARDINIER AMATEUR CULTIVANT LUI-MEME UN JARDIN POTAGER DANS UN ENSEMBLE COLLECTIF POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL (11 participants)	
1	DELEBARRE Valérie - 82 Impasse de Picardie "Les Péniches"	70,00 €
2	LECONTE Jacques - 155 rue de Bretagne	65,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Délibération n°2026/09/28/04 du 28 septembre 2026 à 20 h



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

3	ROBLOT Yves - 19 Place du Champ de Foire -Les Terrasses du Vaudeville	60,00 €
4	LEMONNIER Brigitte - 1 rue André Malraux	55,00 €
5	VITARD Gilles 15, Square Françoise Giroud	50,00 €
6	GUEROULT Pascal – 3 Impasse des Sittelles	45,00 €
7	THUAUX Marie - 132 Av. Georges Pompidou	40,00 €
8	LEMÉE Lydie - 27, Av. G. Pompidou	35,00 €
9	AUMONT Joël - 223 Avenue Georges Pompidou	30,00 €
10	THOMAS Jacqueline 19, Square Françoise Giroud	25,00 €
11	LE BRETON Régine – 168 Impasse Daniel Barbe	25,00 €
TOTAL		500,00 €

Suite aux opérations de classement des 24 candidats (dont 1 hors concours) effectuées par le jury du concours des maisons fleuries, édition 2026, le lundi 29 juin, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **2 055€ TTC** prévus au budget répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **1 695€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « maison avec jardin » à raison de 18 participants (+1 hors concours) en fonction du classement ci-après.

	1^{ère} CATEGORIE-MAISON AVEC JARDIN (19 participants dont 1 hors concours)	
1	LEBRETON Claude 2, Impasse des Géraniums	150,00 €
2	LEBOSSÉ Yvette 3, rue Le Corbusier	140,00 €
3	TOUILLON Thérèse 2 Impasse Edmond Prével	130,00 €
4	TÉTART Colette 3, rue Rosemonde Pujol	125,00 €
5	PINEL Ginette 9, rue du Valhérel	115,00 €
6	LECANU Françoise 21, rue des Clairs Logis	110,00 €
7	VISSIERE Lydie 324 route de Granville "La Florie"	105,00 €
8	DUBOSCQ Thérèse – 62 rue des Clairs Logis	100,00 €
9	FOUCHER Henri "299 Chemin de La Martinière"	95,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/04 du 28 septembre 2026 à 20 h

10	HALOUZE Daniel 259, Route de Condé	90,00 €
11	ARMAND Eric 32, rue Henri Schuch	85,00 €
12	PACORY Alexandre 56, rue des Clairs Logis	80,00 €
13	BERTON Daniel 22 av. de Franceville	75,00 €
14	GOSSELIN Michèle 3, rue du Stade	70,00 €
15	GESLIN Régis 17, rue Marcel Foubert	65,00 €
16	PALLIX Christiane 11, rue Charles Drouet	60,00 €
17	TOULLIER Françoise 40, Rue Beauregard	55,00 €
18	BEDON Vincent-Jean 308, Impasse Geneviève Prieur	45,00 €
19	HEUDE Bernard 89, Impasse Evelyne Burgot HC	0,00 €
TOTAL		1 695,00 €

- 2) Une enveloppe de **360€00** à la 2^{ème} catégorie de concours « habitation sans jardin » (terrasses, balcons, fenêtres) à raison de 5 participants en fonction du classement ci-après.

Titre :	2 ^{ème} CATEGORIE-HABITATION SANS JARDIN (Terrasses, balcons, fenêtres) (5 participants)	
1	LECANU Yves 606, avenue Georges Pompidou – Bât. A – Appt. N° 55	85,00 €
2	JONDOT Véronique – La Besnardière - 116 ^{ème} RI USA – Bât. C – Appt. n° 31	80,00 €
3	DESCHAMPS Thérèse – La Besnardière - 116 ^{ème} RI USA – Bât. B – Appt. n° 15	75,00 €
4	LIEGARD Françoise 15 Square Françoise Giroud – Appt. 202	65,00 €
5	THOMAS Jacqueline 19 Square Françoise Giroud – Appt. 2	55,00 €
TOTAL		360,00 €

Titre :	3 ^{ème} CATEGORIE-FERME ET EXPLOITATION AGRICOLE (pas d'inscrit)
---------	--

Titre :	4 ^{ème} CATEGORIE COMMERCE (pas d'inscrit)
---------	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-04 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/04 du 28 septembre 2026 à 20 h

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Affaires Juridiques et Citoyenneté » du 31 août 2026,

Considérant l'avis favorable de la réunion préparatoire au Conseil Municipal en date du 17 septembre 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces différents prix,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	47	08
Vote Contre	0	0
Abstentions	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

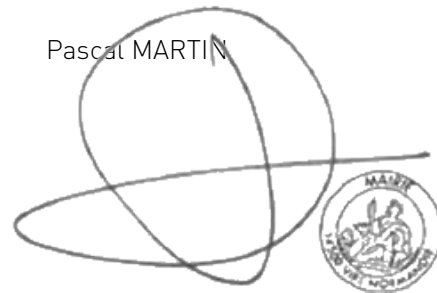
Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE

Dimitri RENAULT
Dimitri RENAULT

✓ Certifié par youtrust

Pascal MARTIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/04 du 28 septembre 2026 à 20 h

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membre absent : 0

Le 28 septembre 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 22 septembre 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra		☒		Dimitri RENAULT
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COUTARD Eddy	☒			
DANNET Franck	☒			
DEMÉ Didier	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
GAULTIER-ANGER Laurence	☒			
GHEWY Raphaël		☒		Jacques SALLARD
GOETHALS Corentin	☒			
GUEDJ Marie-Line	☒			
GUILBERT Mailys	☒			
KINIC Pascale	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LE ROUX Cyril		☒		Maryse DUVAUX
LEBRUN Sébastien	☒			
LELARGE Michel	☒			
LEPRINCE Hélène	☒			
MARCHAND Patrice		☒		Lucien BAZIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20261006-04-DE

Accusé certifié électronique

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/04 du 28 septembre 2026 à 20 h

MARIE Jérémie		☒		Nicole DESMOTTES
MARIE Karine	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MIGHURDITCHIAN Patricia	☒			
MOREL Adeline	☒			
MOREL Marie-Odile	☒			
MORIN Philippe	☒			
MORVAN Carolina	☒			
OLLIVIER Valérie		☒		Martine ROBBES
PAIN Violaine	☒			
PÉCOT Didier	☒			
PELÉ Jocelyne	☒			
PICOT Régis	☒			
PORÉE Alexandre		☒		Mailys GUILBERT
POULLARD Philippe	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Pascal MARTIN
RIVOALLAN Mary	☒			
RIZI Daniel	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROCAMORA Guillaume	☒			
SALLARD Jacques	☒			
SCHARTNER Isabelle	☒			
VELANY Guy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/04 du 28 septembre 2026 à 20 h